

Il est écolo, le "piège Tavoillot"

ROLAND ROBINEAU

Le piégeage peut être destructeur, mais il est des méthodes plus respectueuses ne mettant pas en danger la faune locale, pour peu que l'on y prenne garde. Faisant suite à l'article de Michel Girardin paru dans le numéro précédent, voici un appareil bien conçu, appelé par tous le "piège Tavoillot".

Beaucoup de pièges utilisés pour capturer des lépidoptères ne sont pas là pour faire dans le détail. Tout ce qui y rentre meurt, la plupart du temps lentement, les produits utilisés se dégradent avec le temps. On en sort alors une bouillie de papillons, de coléoptères, voire d'araignées, de laquelle les bestioles extraites sont souvent difficiles à déterminer à vue tant elles sont éclopées.

Mais c'est d'un piège non destructeur dont il est question ici, puisqu'aucun produit n'est utilisé. Aucune nuisance, pas de bruit, pas d'odeur, il ne fait qu'attirer et retenir certains des hétérocères passant à proximité. Ceux-ci, après avoir tourné autour du tube, vont se répartir dans l'ensemble de la cage et notamment sous les planchers où ils sont à l'abri de la lumière. À l'intérieur ou aux abords immédiats, les papillons restent vivants jusqu'à votre venue ou la levée du jour. Dans ce dernier cas, il est bien évidemment très recommandé d'arriver avant les oiseaux qui auraient tôt fait d'assurer un "nettoyage" en règle ! Cet appareil porte familièrement le nom de notre collègue Charles Tavoillot qui l'utilise maintenant depuis plusieurs décennies. Celui-ci, joint par courriel, dit modestement ne pas en être l'auteur mais l'Histoire a tranché et son nom restera désormais attaché à ce dispositif.

Il y a des années, les plans m'en avaient été aimablement fournis par Roger Poivre qui recourait à cet accessoire lors de chasses de nuit au col de Vars où il attirait nombre de noctuelles, au nombre desquelles *Euchalcia bellieri*.

Ce piège est d'une grande efficacité et peut fonctionner indifféremment sur une batterie automobile ou sur le secteur. Il peut être abandonné en pleine nature si vous avez pris la précaution de peindre toutes les parties blanches (qui seraient sinon mises en lumière par les ultraviolets) et de l'équiper d'un tube de lumière noire. À ces conditions, le piège est totalement invisible à quelques mètres.

C'est le complément indispensable de la lampe à vapeur de mercure : son mode d'éclairage (sa longueur d'onde) et la faible puissance de son rayonnement attirent des espèces qui viennent peu ou pas à d'autres lumières ainsi que celles qui sont rebutées par des lampes de trop fortes puissances.

La conception peut être variée : on peut être satisfait d'un piège rapidement "bricolé" ou bénéficier de tout son contraire. Pour ma part, j'ai la chance de posséder un objet fabriqué dans les règles de l'art par Yves Doux, un professionnel, lépidoptériste (et aquarelliste apprécié aussi), toutes compétences qui lui ont permis d'améliorer encore l'appareil. La caisse contient réglette et tubes UV et peut être montée sur pieds.

Explications et photos à l'appui, en voici donc le détail.

LE PIÈGE

Indépendamment de son intérêt entomologique, le côté

pratique est important : tout est regroupé dans un minimum de place, bien calé, rien ne bouge lors de vos déplacements, donc rien ne se détériore. Cette valise plate s'intègre bien dans le coffre d'un véhicule, la batterie venant à part, bien sûr.

Les pieds

Ils sont très utiles car j'ai constaté que sans eux, des rongeurs s'introduisent facilement à l'intérieur pour s'alimenter à bon compte ! Mais ils ont aussi leur intérêt en terrain accidenté, pour compenser un sol irrégulier, en pente ou simplement pour surélever l'ensemble s'il y a des herbes un peu hautes.

La caisse

La caisse fermée (avec couvercle) : 685 (L) x 540 (larg.) x 115 (h) mm. La caisse seule : haut. 90 mm ; le couvercle : haut. 25 mm ; côtés ép. 13 mm et fonds ép. 8 mm. Prévoir une poignée pour le transport.

Les cadres

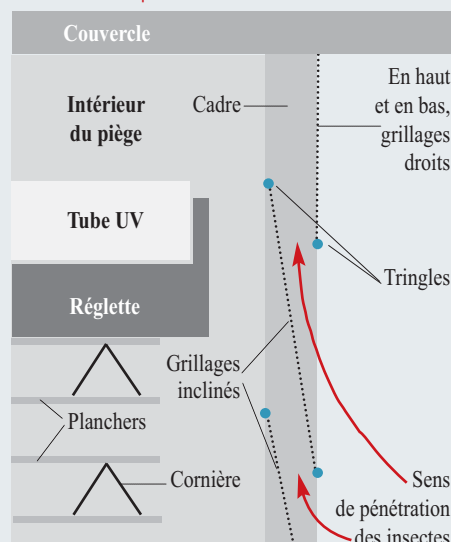
2 cadres de 600 mm de long x 400 mm de haut ; 2 cadres de 400 mm de long x 400 mm de haut. Tasseaux carrés de 16 mm.

Grillage plastique de couleur neutre assez claire (pas



La "valise" contenant le piège. Tout est à l'intérieur, hormis la batterie.

Principe du piège. Coupe partielle montrant les divers éléments et leur position.



blanc) avec environ 6 "mailles" sur 10 mm (il faut aussi retenir les microlépidoptères !).

Trois entrées horizontales sont prévues sur chacun des cadres. Une fine tringle de cuivre (matériel de maquette) passée dans un ourlet fait au grillage viendra raidir les bords de ce grillage de chaque côté des claires-voies.

La souplesse de ces tringles permet, si vous le souhaitez, de les écarter avec une brindille courte et favoriser ainsi le passage de gros papillons, Sphinx, Lasiocampes et autres Saturnides.

Les planchers

10 plaques plastique, genre carton ondulé, de 415 x 295 mm. Le plastique est préférable au bois, il est léger et ne se déforme pas à l'humidité. Pour des raisons de sécurité, le piège doit être invisible à l'œil humain, il est donc nécessaire de peindre tout ce qui est blanc.

Les cornières (supports des planchers)

10 cornières plastique de 25 mm x 415 mm de long ; 10 cornières plastique de 25 mm x 295 mm de long. Lors du montage du piège, les cornières sont croisées (un rang de longues, un plancher, un rang de courtes, un plancher...) pour assurer une meilleure stabilité de l'ensemble des planchers, notamment s'il y a du vent.

Mêmes remarques sur l'emploi du plastique et la nécessité de peindre les éléments.

Les crochets

Prévoir une dizaine de crochets (on les perd facilement) pour réunir les charnières ; employer un fil de fer bien rigide. Les regrouper dans un étui (tube ou boîte) rangé dans la caisse avec le reste.

La réglette

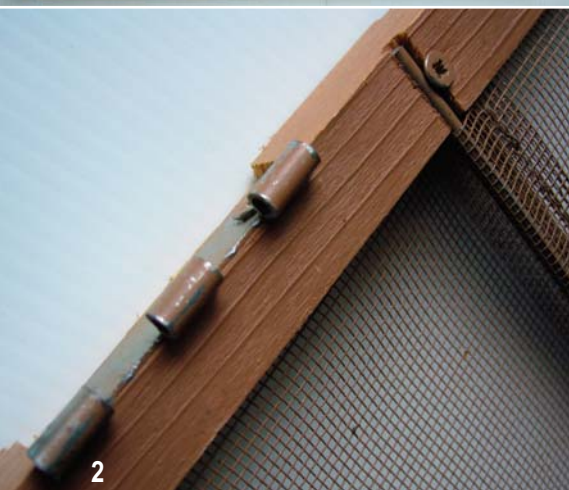
Élément essentiel du dispositif. Elle doit s'intégrer dans la longueur de la caisse (pour le transport) et dans la diagonale du piège lorsqu'il est monté.

Les dimensions de la caisse données plus haut permettent d'accueillir 2 réglettes de 600 mm. Vous pouvez en effet disposer d'une réglette fonctionnant sur batterie et d'une autre se branchant sur le secteur. Cela permet en plus d'avoir sous la main un tube UV blanc et un autre de lumière noire. La réglette est à peindre aussi.

Si la construction de l'appareil décrit ci-dessus peut vous paraître compliquée, délicate, sachez que vous serez amplement récompensé dès les premières utilisations : j'y ai vu, certains matins, dedans et autour, dans des sites favorables et des conditions météorologiques propices, plus de 500 papillons !



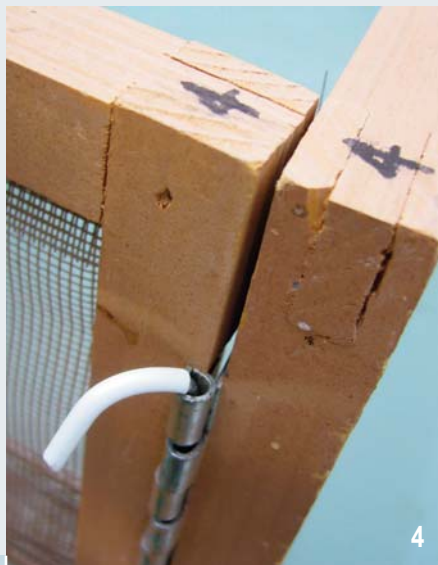
1



2



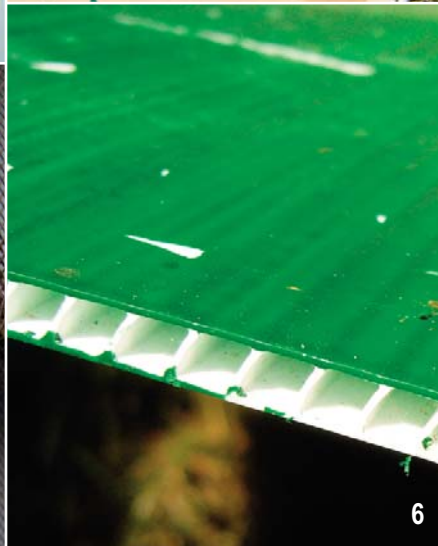
3



4



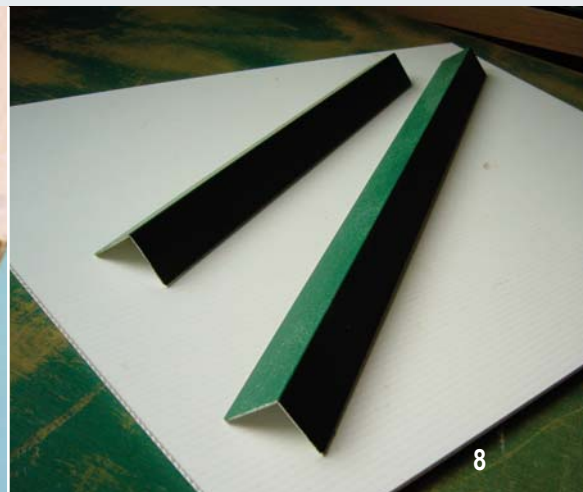
5



6



7



8



9



10

CONSTRUCTION DU PIÈGE

Voici quelques éléments pour vous guider si vous voulez entreprendre la construction de l'appareil.

1, 2 et 3. Les cadres : détail montrant le montage des charnières, des tringles et du grillage.

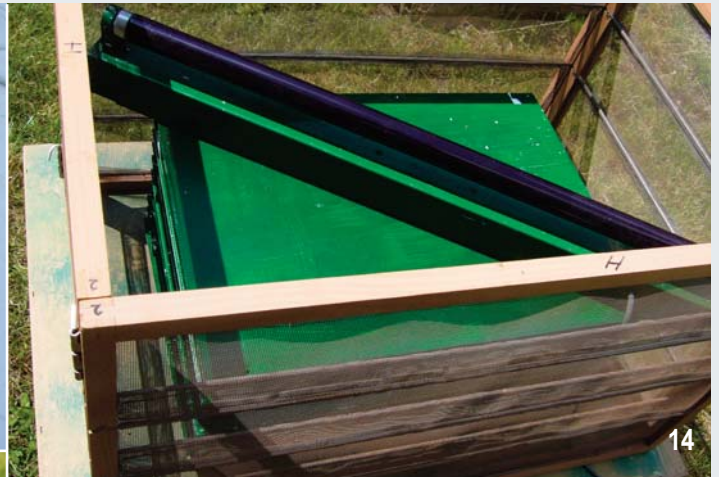
4. Ajustement de deux cadres (les angles sont numérotés) et leur maintien à l'aide des crochets.

5. Détail d'un pied et de son logement.

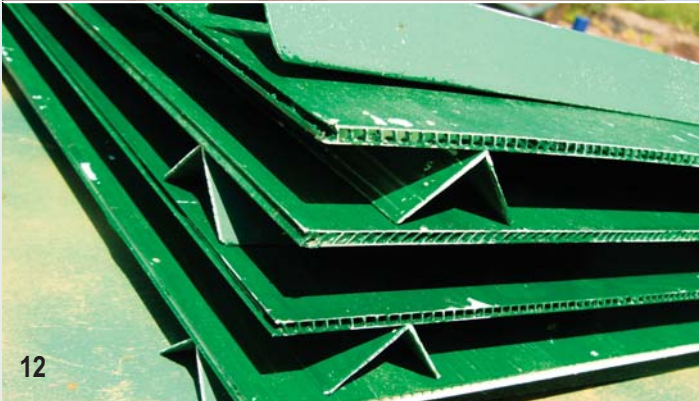
6, 7 et 8. Vues de détail d'une plaque constituant l'un des "planchers", des crochets et des cornières.



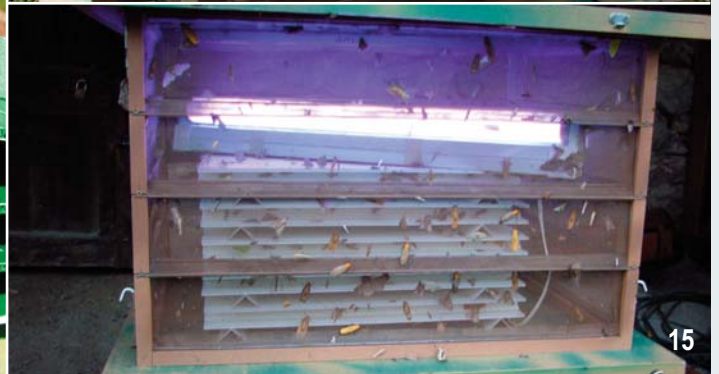
11



14



12



15



13



16

RANGEMENT DE LA VALISE

9. Mise en place des quatre pieds puis des deux groupes de 5 planchers, les deux réglottes et leur tube.

10. Par-dessus, les cornières, les cadres courts (pour permettre le passage des cornières et des fils électriques des réglottes), les cadres longs puis le couvercle.

MONTAGE DU PIÈGE

11. Avant toute chose, mise en place des pieds.

12. Montage des planchers en intercalant cornières courtes et longues pour une meilleure assise de l'ensemble.

13. La réglotte, munie de son tube UV, posée dans la diagonale des planchers, vient couronner le tout.

14. Il n'y a plus qu'à placer la cage, constituée des quatre cadres, puis le couvercle. Des pierres posées sur ce dernier assurent une rigidité et une stabilité nécessaires, notamment en cas de bourrasque de vent.

Une étiquette (étanche), utile si le piège est découvert abandonné dans la nature, peut être posée sur le couvercle. Ma formule, pompeuse mais explicite, est "Station

écologique mobile d'étude des insectes" à laquelle j'ai ajouté mes coordonnées.

15 et 16. Preuves d'efficacité : dans les Alpes, le piège, encore allumé, le 8 juillet 2007 à 6h08 et le 19 juin 2009 à 6h29.

REMERCIEMENTS

J'adresse mes remerciements les plus chaleureux à Charles Tavoillot pour m'avoir fait part de son expérience, de ses conseils et avis. En dernier lieu, par exemple, il signale que : "Lorsque l'utilisation du piège se fait dans la nature, je suis pour les tubes 8 watts en 12 volts, légers et moins encombrants, qui m'ont paru d'une efficacité équivalente...". Il conseille aussi l'utilisation d'un "interrupteur crépusculaire" afin d'économiser la batterie.

Grand merci également à Alain Cama, partisan et grand utilisateur de l'appareil. Il écrit : « ...J'ai quelquefois plus de 1000 bêtes dans l'habitable, mais j'utilise préférentiellement la lampe à vapeur de mercure de 125 watts, sur secteur ou groupe. » ■

BIBLIOGRAPHIE

GIRARDIN (M.), 2009. – L'attraction des espèces nocturnes par la lumière. Le piégeage lumineux. *oreina*, (6) : 29-31.

MAZEL (R.), 1998. – A propos des pièges à papillons. *R.A.R.E.*, 7 (1) : 19.

MAZEL (R.), 1998. – Les pièges à papillons nocturnes. *R.A.R.E.*, 7 (1) : 102-110.

TAVOILLOT (Ch.), 1998. – Fabrication d'un piège lumineux. *R.A.R.E.*, 7 (1) : 20-28.

29, rue de Flagy 77940 Thoury-Férottes
rol.rob@orange.fr
Photos © R. ROBINEAU.